

les ruines du moulin à scie qu'il fit construire.

M. Buies, qui a écrit sur la Malbaie des pages si vives et si vraies, n'a jamais songé à son premier seigneur. Dans les lointains profonds, il n'a jamais vu passer son ombre.

Pourtant Philippe de Comporté mériterait autre chose que l'oubli.

Conseiller du roi et prévôt général des maréchaux de France en ce pays, il n'a pas été seulement un homme de valeur, il a été aussi, paraît-il, un homme singulièrement aimable, car, lorsqu'une mort prématurée l'enleva à sa famille, sa femme, dit l'histoire des Ursulines, ne put supporter la séparation et mourut de douleur trois semaines après lui.

Evidemment, elle n'avait pas connu le terme de la vie conjugale. Rare privilège, et qui met au front des deux époux l'auréole !

Malheureusement les forêts de la Malbaie n'ont point abrité ce grand amour. Madame de Comporté bien probablement ne vit jamais sa sauvage et magnifique seigneurie : son mari avait sa résidence à Québec, sur la rue Notre-Dame, et mourut avant d'avoir tenu feu et lieu à la Malbaie où il ne fit jamais que passer.

M. de Comporté était né en 1641 au bourg Sainte-Anne, diocèse de Poitiers, de Philippe Gaultier de Comporté et de Gilette de Vernon :

Il servait comme soldat volontaire sous son oncle, M. de la Feuillée, quand il fut envoyé au Canada, avec la compagnie dont il faisait partie.

Il s'y distingua et le 7 novembre 1672, M. Talon, intendant du roi, lui concédait le fief de la Malbaie.

Quinze jours plus tard, le jeune Seigneur épousait Marie Bazire, sœur du plus riche marchand de Québec.

Mais un peu avant de quitter la France, Philippe de Comporté s'était trouvé mêlé dans une querelle entre civils et militaires—querelle où deux hommes avaient été mortellement blessés. Quoiqu'il n'eût ni blessé, ni frappé personne, il fut compris dans les procédures criminelles et condamné à mort par défaut et contumace.

M. de Comporté en appela au roi, le suppliant d'enlever cette tache de son nom. Louis XIV accueillit favora-